

Communiqué de presse

Paris, le 13 septembre 2017

Budgets de l'audiovisuel public : une décision contre la croissance

Le gouvernement s'apprêterait à valider dans le cadre du projet de loi de finances 2018 une forte baisse des crédits affectés aux entreprises de l'audiovisuel public à hauteur de 80 M€ selon les informations parues hier dans la presse.

Les producteurs audiovisuels rassemblés au sein du SATEV, du SPECT, du SPFA, du SPI et de l'USPA tiennent à faire part de leur profonde inquiétude et consternation si jamais une telle décision devait être prise.

Cette annonce est une sombre nouvelle pour le service public, et plus largement pour toute la création, et ce quelques jours après un nouveau renvoi à une date ultérieure de la modernisation de la contribution à l'audiovisuel public.

En effet, elle constituerait un coup d'arrêt brutal pour la production française car l'expérience démontre malheureusement que les efforts demandés à France Télévisions, mais aussi à ARTE, pourraient affecter essentiellement l'investissement dans tous les genres de programmes, œuvres patrimoniales comme émissions de flux.

De manière contreproductive, elle entraînerait une réduction de la production française, des fermetures de PME, une diminution de l'emploi dans le secteur, une baisse des recettes induites pour l'Etat et casserait la dynamique de nos exportations.

Un tel coup de rabet frapperait donc de plein fouet la création française, au moment où elle doit par ailleurs faire face à de nombreuses incertitudes liées à l'irruption de nouveaux opérateurs qui refusent de jouer le jeu de la régulation et mettent en difficulté certains acteurs historiques qui, eux, contribuent au financement du secteur.

France Télévisions joue un rôle essentiel dans le soutien à la création française, aussi bien en matière d'animation, de documentaire, de fiction ou encore de spectacle vivant, avec plus de 50% des investissements des diffuseurs français. Le groupe public a d'ailleurs décidé de renforcer son offre et son attractivité auprès du public avec un plan Création validé il y a moins d'un an et qui prévoit de porter ses investissements à hauteur de 420 M€.

Une telle décision marquerait une nouvelle fois l'instabilité budgétaire chronique de l'audiovisuel public, le non-respect par l'Etat des Contrats d'Objectifs et Moyens et de ses engagements.

L'USPA, le SPI, le SPFA, le SPECT et le SATEV appellent donc les pouvoirs publics à respecter les plans d'affaires des entreprises de l'audiovisuel public, à engager une véritable réflexion de fond sur l'avenir de l'audiovisuel français et non à pratiquer des coupes aveugles sans vision stratégique.

Satev : Florence Braka, Déléguée générale f.braka@ffap.fr

Spect : Vincent Gisbert, Délégué général vincentgisbert@spect.fr

Spi : Catherine Bertin, Déléguée générale cbertin@lespi.org

Spfa – Uspa : Stéphane Le Bars, Délégué général s.lebars@uspa.fr